

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8343 Société : RAM. AL9398

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAMANI Mohammed

Date de naissance :

Adresse : Hantucle.

Tél. 06.61.18.36.41.

Total des frais engagés : 659,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
355, Boulevard Zireoui Casa
Tél. 06 22 29 81 79/80

Date de consultation : 21/11/2022

Nom et prénom du malade : Zamani Mohamed Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection Pulmonaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/22	C2		300	Docteur FIKRI Adelghani Pneumologue 355, Boulevard Zraoui Casa Tél. 05 22 29 81 79/80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Sachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMES CASA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0524 21 11 11	11/11/22	159,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Ismail NIKI Abdellah Pneumologue 355, Boulevard Ziraoui Casablanca Télé : 022 29 81 79/80	21/11/22	212	200

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Date : 21/11/2022

Facture n° : 609

Nom : Zoumarie

Prénom : Mohamed

Docteur PKRI Abdellah
Pneumologue
355, Boulevard Zineb Casa
Tél : 06 22 28 81 79 80

Consultation C2 : 300

Pléthysmographie K72 :

RX Z12 : 200

Biopsie pleurale+évacuation :

EFR K30 :

Testes cutanés 2K15 :

Nébulisation+O2+ventoline :

L I T I R V



Docteur FIKRI Abdelghani

الدكتور فكري عبد الغنى

Diplômé d'Etudes Spéciales
de Pneumophthisiologie (PARIS)

اختصاصي في أمراض
الجهاز التنفسى
كلية الطب بباريس

Certificat d'Endoscopie Bronchique

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

Membre de la Société de
Pneumologie de Langue Française

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة
بالجهاز التنفسى وأمراض الرئة

21 Novembre 2022

Casablanca, le

COMPTE-RENDU RADIOGRAPHIE PULMONAIRE

de : Monsieur ZAMANI Mohamed

Silhouette cardiomédistinale normale .

Pas de lésion(s) pleuro-pulmonaire d'allure évolutive.

Au total : image thoracique normale.

*Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
355 Bd Ziraoui - Casablanca
Tél. : 05 22 29 91 79 80*

Docteur FIKRI Abdelghani

Diplômé d'Etudes Spécialisées

de Pneumophthisiologie (PARIS)

Certificat d'Endoscopie Bronchique

Membre de la Société de

Pneumologie de Langue Française

**PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U**

Angle Bd Ghandi et Yacoub

Mansour - Casablanca
Tél. 0522 36 08 06

الدكتور فكري عبد الغني

اختصاصي في أمراض

الجهاز التنفسى

كلية الطب بباريس

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة

بالجهاز التنفسى وأمراض الرئة

21.11.2022

Casablanca, le

Mr ZAMANI Mohamed



79,70
1 ZITHROMAX 500 MG

Prendre 1 comprimé par jour, pendant 3 jours.

40,00
2 COTIPRED 20 MG

Prendre 2 comprimés le matin, après le repas, pendant 5 jours. (régime sans sel)

39,90
3 EXOMUC 200 mg glé p sol buv : Sach/24

1 le matin, à midi et le soir, pendant 5 jours.



Docteur FIKRI Abdelghani

*Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
355, Bd Ziraoui - Casa
Tél : 05 22 29 91 79 / 80*